

Curt alias Saviot ou S. alias C.

Supplément n. 5 p. 8,

Le nom Court, Curto, Curtus est très fréquent, dès le Moyen Age, soit comme nom, soit comme surnom. On trouve P. Curtus à Bubiare en 1313, des Curbi à Guserne au moins dès 1503.

Cette famille, éteinte à l'époque de l'exil ou peu après, a laissé son nom à deux hameaux de St Jean.

Vers 1620, il y avait des Curto à Versol.

Une famille Court (Michel), de Pollières, s'établit, au moins dès 1618, à St Jean. ou son nom fut bientôt traduit en Curto. Au reste, Michel ne laissa que des filles.

Soit que les Curt des deux hameaux appartenissent à la même famille, soit qu'ils fussent distincts, je n'ai trouvé aucune relation de l'un avec les autres. Les habitants des Curts d'en haut, près des Mussets, sont toujours appelés Curt sans autre; ceux d'en bas, près des Naxerots, portent le nom de Savioto alias Curto ou, le plus souvent, de Curto alias Savioto. Ce sont ceux qui nous intéressent, et ils n'ont même aucun prénom de commun avec ceux d'en haut. Ceux-ci remontent à cinq frères: Maurice, Jean, Pierre, Martin et Michel, qui en 1503 dérivèrent l'eau de la Bialera Peyrota dans la même région que les Poëro et le Bieuve. Deux d'entre eux semblent donc avoir été vers les Curts d'en bas. C'est la descendance de Michel qui s'est perpétuée pendant deux siècles et qui semble avoir été s'établir aux Curts d'en haut.

Un Antoine, peut-être fils l'un des autres frères, est dit de Guserne en 1549, alors qu'il figure comme témoin au procès intenté au prieur pour sa négligence dans ses fonctions, tandis que Jean Curt y est dit de St Jean.

En tous cas l'auteur le plus reculé de notre branche, que j'aie pu trouver est un Antoine, et c'est à l'occasion de son fils que le nom de Saviotto apparaît pour la première fois. Son père Antoine mourut avant le 18 octobre 1610, et peut-être avant 1594, puisqu'alors son fils figure comme chef de famille.

Vers 1594, après la chute de Briqueras et la redoute de Lesdiguières, les Vaudois se réunirent par communes pour faire leur soumission au duc de Savoie, on trouve Michaelle Curto parmi ceux de St Jean, réunis à Anagnone le 9 novembre 1594. Par contre, le même jour, ceux du Villar se réunissent dans leur temple en présence d'Idelli providi Giacobo Biglior di Bobbio et di Bernardino Saviotto di S. Giovanni testimoni. Un des premiers actes de l'Institution de Guserne, récemment instituée, nomme « il Comendabile Bernardino Curt alias Savioto » ce qui indique qu'il était un des personnages influents de l'endroit. Le 18 octobre 1611, un acte ajoute fu Antonio. Il était propriétaire près des Naxerots, il est même parlé une fois des Naxerots; peut-être sa maison ne restait-elle qu'alors le nom des Curts. Tombé malade, il dicta son testament, le 28 juin 1615, « alli Nasarotti, nella casa del testatore ». Il se dit de St Jean; c'est dire qu'il y était né. Il nomme sa femme Prudentia, ses filles Susanna, Francesca et Hester, à chacune desquelles il lègue 100 écus, et ses fils Joseph, Paul, Baptiste et Samuel, en partie mineurs. Il en confie la tutelle à la veuve, à son fils aîné et à son beau-père Michel Prochietto, mari de sa sœur Marie. Ces données coïncident avec celles de la Consegna de 1614, espèce de recensement où Bernardino Savioto alias Curto se trouve avoir une maison, deux journaux de terrain, la valeur de cent ducats, et 9 bouches à nourrir. Il ne survécut guère à son testament et mourut, en tous cas, avant le 7 septembre 1617, époque où son fils Joseph, parlant sans doute au nom de sa mère et de ses frères, déclare de posséder 8 bovine. C'est la dernière mention que je connaisse de Joseph; Samuel n'est nommé que dans le testament de son père et mourut sans doute tout jeune. Paul épousa, au moins dès 1620, Marguerite Lonin. Il fit son testament le 20 août 1630, pendant la peste, dont il fut sans doute la victime; il mourut, en tous cas, avant le 22 mars 1631, ^{il épousa} sa femme ^{de déjà} Marie avec Barthélemy Mahetto. N'ayant pas eu d'enfants, Paul Curt laissa héritier son père Jean Baptiste Celucci était en 1614, le mari de Isabelle Laurenti, sœur de Joseph notaire et fille d'André, le pasteur apostat; elle fut sans doute le seul membre de la famille qui n'abjura pas. Il épousa en secondes noces Ludovica, fille de Pierre Goanta feu Ugo, de la Cour, à laquelle, le 28 avril 1625, il reconnaissait une dot de 900 florins. Elle vivait encore le 19 février 1628. Son mari, seul représentant mâle de la famille, celui qui paye les dots de ses sœurs.

Lusanne épousa Barthélemi Bastia, qui mourut en 1639. Après un long veuvage, elle dicta son testament, le 9 mars 1668, en faveur de sa fille Marie, femme de M^r Barthélemi Lonin, dont elle avait 6 enfants.

Ester n'est plus mentionnée après le testament de son père.

Françoise épousa Étienne Chanforan, qui mourut probablement de la peste. Elle se remaria alors avec Guillaume Malanot, qui, le 26 juin 1631, reconnaissait la dot de 1300 florins, que son père J. Baptiste avait versée. Isabelle Chanforan, sa fille du premier lit, épousa un autre Guillaume Malanot, fils d'Antoine et neveu de son père. Françoise ayant fait cession à son frère de ses droits sur l'héritage de Paul, c'est J. Baptiste qui le 2 avril 1644, verse à l'époux le legs de 25 livres, dû à Isabelle en vertu du testament de 1630.

